

MARTRES

infos

Bulletin municipal
des **MARTRES-DE-VEYRE**

N° 149 - SEPT/OCT 2024



**SEMAINE EUROPÉENNE
DU DÉVELOPPEMENT
DURABLE** *page 8*



www.mairie-lesmartresdeveyre.fr

  Ville des Martres de Veyre

 Panneau Pocket : Les Martres-de-Veyre



Les Martres-de-Veyre
naturellement vôtre



Urbanisme
Astreintes financières contre
les infractions d'urbanisme
page 6



SOLIDARITÉ
Opération solidaire le 21 sept.
Chaque geste compte !
page 11



**SPECTACLE MUTUALISÉ
avec VEYRE-MONTON**
Rendez-vous le 12 octobre
page 28

Le mot DU maire

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Après une période de vacances qui, je l'espère, vous a été agréable, l'heure de la rentrée a sonné. Pour la municipalité, elle s'annonce très chargée. En effet, outre la rentrée du 2 septembre au groupe scolaire Claude-Duchet, l'équipe de l'ALSH et du restaurant scolaire a aussi fait la sienne dans cet écrin que constitue ce nouveau bâtiment. Après une nécessaire période d'adaptation, il semble que les jeunes Martroises et les jeunes Martrois qui le fréquentent ont su trouver leurs marques et se l'approprier en y trouvant une certaine amélioration de leur confort par rapport à l'ancienne structure.

Ainsi se termine un des chantiers majeurs de la mandature. Il est bon de souligner ici l'implication de tous les intervenants de la commune dans la réalisation de ce projet avec une mention spéciale pour Matthieu Colly, Responsable adjoint des services techniques, et Florent Vivier, son responsable. Je pense sincèrement que sans leur engagement quotidien, nous n'aurions pas pu mener à bien ce projet dans les temps impartis. Il en va de même pour sa conformité au projet initial. Toutefois, ce chantier qui se termine, laisse la place à 2 autres. Celui de l'aménagement du site des Saladis, qui lui aussi devrait rapidement se terminer, et celui du nouveau cimetière, qui, quant à lui, devrait être opérationnel pour le début d'année 2025. Là encore, un grand merci aux services techniques pour leur implication. Pour rester dans le domaine des travaux, vous trouverez en parcourant cet exemplaire de notre bulletin, un retour sur l'inauguration du réseau de chaleur qui fonctionne à ce jour conformément à nos attentes.

Au grès de votre lecture, vous découvrirez différents articles en lien avec votre quotidien dans la commune, avec notamment un point fait sur les incivilités tels que les dépôts d'ordures, ménagères ou autres, en périphérie des Points d'apport collectifs (PAC) du Syndicat du Bois de l'Aumône (SBA). Il est à noter sur ce point, que le SBA, en partenariat avec la commune, travaille sur les différentes possibilités à mettre en place pour sanctionner plus fortement les contrevenants. Vous découvrirez aussi que la commune a instauré, comme la loi l'autorise, un système d'astreintes financières pour les trop nombreuses infractions au code de l'urbanisme que nous constatons.

Après un été riche en évènements, et il faut à ce stade souligner la réussite des jeux olympiques et le formidable engouement qu'ils ont suscité, il nous faut revenir à la dure réalité quotidienne, avec notamment la très tardive nomination d'un nouveau premier ministre, à la suite des élections législatives de juillet. Souhaitons à ce dernier qu'il puisse faire perdurer la belle dynamique enclenchée durant cette période olympique, loin de toute manipulation politique d'arrière cuisine.

Je vous souhaite à toutes et à tous une bonne rentrée.



Pascal Pigot, maire des Martres-de-Veyre



INCIVILITÉS SUR LA COMMUNE : TOUJOURS UNE PRIORITÉ !

Il n'est pas une semaine sans que la boîte mail « **quotidienneté** » de la commune (quotidiennete@lesmartresdeveyre.fr) ne reçoive un message l'alertant d'une ou plusieurs incivilités sur notre territoire.

Et il est assez désespérant de constater que vouloir régler ce problème est aussi illusoire que de vouloir vider l'océan à la petite cuillère...

Il est ici question de toutes les incivilités : le stationnement (le fameux « j'en ai pas pour longtemps »), les dépôts de sacs de déchets ménagers en dehors des emplacements ou juste à côté, les dégradations des jeux pour enfants dans le parc municipal mais aussi les déjections canines.

La solution de facilité passe par une répression accrue de ces actes lorsqu'ils sont constatés et que leurs auteurs sont identifiés, mais elle passe aussi et surtout par un appel sans cesse renouvelé au civisme et à la vigilance de tous.

Je ne sais pas si ces personnes vont lire ces quelques lignes, mais je voudrais m'adresser à celles et ceux qui, régulièrement,

déposent des sacs d'ordures ménagères à côté des points d'apport collectif situés place Jean Monnet.

Ces gens-là, dans leur égoïsme, imaginent-ils un seul instant la gêne olfactive et visuelle qu'ils créent en agissant ainsi. Peuvent-ils juste un moment se mettre à la place des habitants des immeubles alentours subissant les relents nauséabonds de déchets qu'ils n'ont pas générés eux-mêmes ? Imaginent-ils la stupeur et le dégoût que peuvent inspirer des sacs éventrés par des animaux et répandant leur contenu sur la chaussée ? Peuvent-ils également se mettre à la place des personnes chargées de l'entretien de nos rues et qui ramassent ces déchets ? C'est bien d'égoïsme et d'inconscience dont il est question ici. Egoïsme parce que, pour économiser quelques euros, on fait supporter à la Communauté la charge du ramassage et du nettoyage des sites. Inconscience parce que l'image de notre commune s'en trouve ternie et que les jeunes générations, voyant ces agissements, vont finir par se dire que finalement, c'est normal de polluer, c'est normal de ne pas respecter les règles de vie en communauté, c'est normal de laisser ses déchets être ramassés par quelqu'un d'autre... ■

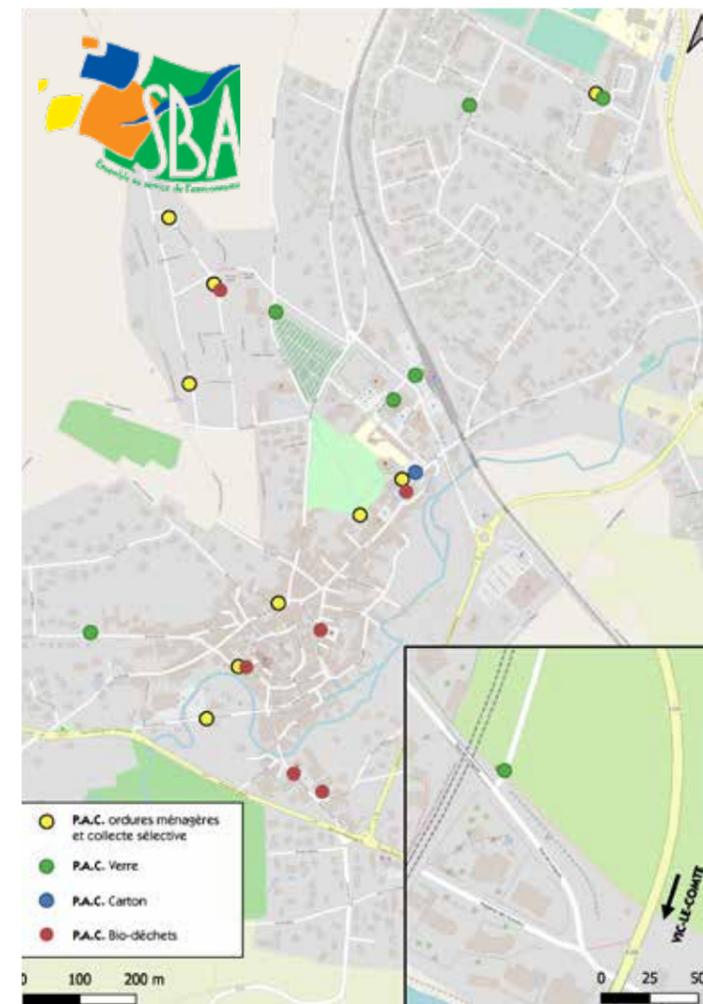


Sommaire

- Le mot du maire 2
- Vie municipale 3
- Cadre de vie 6
- Environnement 8
- Journal de l'ALSH 9
- Social 10
- Scolarité/jeunesse 12
- L'astuce du mois 14
- Vie associative 15
- Mond'Arverne 26
- Contacts utiles 27
- Culture 28

AGENDA

Direction de la publication : **Pascal PIGOT**
 Chargée de communication : **Julie FERRARI**
 Siège : **Mairie des Martres-de-Veyre**
 Création maquette O : **Caroline FRASSON-COCHET**
 Impression : **PORÇU**
 Dépôt légal : Septembre 2024
 Édité à 2150 exemplaires - Gratuit



DÉPÔTS DES SACS D'ORDURES MÉNAGÈRES

Tous les Points d'apports collectifs de la commune sont à votre disposition !

Cet été, suite au dysfonctionnement de Points d'apports collectifs (PAC) en centre-bourg, des sacs ont été déposés à côté des bennes, occasionnant de nombreux désagréments pour les riverains....

IL EST INTERDIT DE FAIRE DES DÉPÔTS EN DEHORS DES BENNES (MÊME AU PIED). D'autres Points d'apports collectifs sont accessibles sur la commune pour y déposer vos sacs !

En centre-bourg, 6 PAC sont disponibles pour tous (voir carte).

Merci de votre compréhension.





SUBVENTIONS MUNICIPALES AUX ASSOCIATIONS

Juillet est traditionnellement le mois pendant lequel les subventions municipales sont versées aux diverses associations de la commune. Pour rappel, ce ne sont pas moins de 70 000 € qui sont distribués à la quarantaine d'associations martroises, représentant environ 2900 licenciés ou adhérents (dont plus de 1000 ont moins de 17 ans).

Le saviez-vous ?

En matière d'attribution de subvention, la loi est assez claire : cela relève du pouvoir discrétionnaire du Conseil municipal. En d'autres termes, il lui est légalement possible de ne pas attribuer de subvention à une association quelle qu'elle soit, sans avoir à le justifier. Bien sûr, ce n'est absolument pas le sens de la démarche de l'équipe en place qui apporte un soutien plein et entier aux associations dans la mesure de ses moyens humains et financiers. De plus, la loi reprend sous le terme de subvention l'ensemble des aides qu'une collectivité peut apporter à des associations : aides financière, humaine, logistique ou matérielle.

Le système de calcul des subventions sur la commune est connu de tous, il est repris dans le dossier de demande de

subvention disponible en ligne sur notre site internet, les élus restant bien sûr à disposition pour en expliquer le fonctionnement. Ces modalités ont été mises en place il y a quelques années pour rendre compte le plus objectivement possible de la situation de chaque club/association et le calcul est basé, en particulier, sur des critères d'effectifs et d'âge. Bien entendu, comme tout système, il est perfectible et c'est ce à quoi s'emploient les élus concernés de l'équipe municipale. Mais cela implique également que les associations « jouent le jeu » en transmettant en temps et en heure l'ensemble des documents demandés et en étant sincères sur les éléments fournis.

Chaque année, un groupe de travail composé des adjoint(e)s aux finances, à la vie associative et à la culture, ainsi que les président(e)s des commissions ad hoc étudie dans un premier temps chaque dossier.

Les montants des subventions de chaque association sont ensuite entérinés par la commission des finances et/ ou le bureau municipal, puis votés par le Conseil municipal. La démarche est donc tout à fait transparente. ■



Foire aux asperges 2025

Avis aux bonnes volontés

Pour diverses raisons, l'Association des commerçants et artisans (ACA), n'a pu maintenir la Foire aux asperges en 2024.

Les organisateurs/trices souhaiteraient néanmoins la voir repartir en 2025 et seraient prêts à partager leur expérience avec des bonnes volontés (ou bénévoles) qui s'engageraient à reprendre le flambeau ou à les aider sous la forme d'un collectif par exemple.

La commune soutient cette initiative.

Une réunion d'échange aura lieu en mairie, à la Salle du conseil **le mardi 17 septembre à 20h30.**

Toutes les personnes, pour qui le maintien de cette foire est important, et qui souhaitent s'engager un peu (ou beaucoup !), sont les bienvenues !



Le réseau de chaleur inauguré !



Samedi 15 juin, la municipalité et BETA Energie, représentées par M. Pascal Pigot, Maire des Martres-de-Veyre et Président de Mond'Arverne Communauté, et M. Rémi Grovel, Président-gérant de l'entreprise BETA Énergie, ont inauguré le Réseau de chaleur bois des Martres-de-Veyre en présence de M. Lionel Chauvin, Président du Conseil départemental du Puy-de-Dôme, de Mme Catherine Pham, Conseillère départementale et Adjointe au maire, de M. Antoine Desforges, Conseiller départemental et Maire de Vic-le-Comte, et de l'équipe municipale des Martres-de-Veyre.

À la suite des discours officiels, une démonstration de livraison de plaquettes bois et une visite de l'installation étaient organisées sur l'esplanade de la Mairie. À cette occasion, une exposition sur la filière bois énergie en Auvergne Rhône-Alpes et dans le Puy-de-Dôme ainsi que des stands d'informations à destination du public étaient proposés.

CONSEILLERS NUMÉRIQUES

Des Conseillers numériques vous accompagnent

En difficulté avec le numérique ? 4 000 conseillers numériques sont à votre disposition sur tout le territoire pour vous aider à échanger avec vos proches, accompagner votre enfant, prendre en main un ordinateur ou téléphone portable, trouver un emploi ou une formation, réaliser vos démarches administratives...

Un conseiller numérique est un professionnel formé pour accompagner les Français et les Françaises dans leur volonté de devenir autonomes dans leurs usages du numérique au quotidien. Par des suivis individuels et des ateliers collectifs, il veille à ce que chaque personne progresse, en fonction de ses besoins, dans le maniement des outils et des usages numériques.

Pour trouver un conseiller numérique près de chez vous : appel gratuit au 01 76 38 15 09, du lundi au jeudi, 9h30 - 12h30 ou sur : www.conseiller-numerique.gouv.fr/carte



PERMANENCES DES IMPÔTS

Accueils délocalisés sur rendez-vous

La Direction départementale des finances publiques (DDFIP63) organise des accueils ponctuels aux Martres-de-Veyre.

En complément des Centres de finances publiques et des Espaces France Services du territoire, vous pouvez donc prendre rendez-vous avec un agent des finances publiques qui vient 1 fois par mois (le matin) à la Mairie :

- jeudi 12 septembre
- jeudi 10 octobre
- jeudi 14 novembre
- jeudi 12 décembre

Pour être reçus, vous devez obligatoirement prendre rendez-vous sur le site www.impots.gouv.fr depuis votre Espace particulier ou en sélectionnant la rubrique "Contact et RDV", lors du choix du lieu sélectionner "Guichet" puis "Permanence des Martres-de-Veyre".



Etat civil

Naissances :

Mai :
Alycia MARTINEZ
Clémence BLANC
Rose AMORIM

Juin :
Noah DUCHESNE
Louis RODIER

Mariages :

Juin :
Jérémy DE SOUSA
et Cathy LAURENT
Franck BERARD
et Barbara TONELLO

Juillet :
Kevin FILLOUX
et Marine PEREIRA



Frédéric CUBIZOLLES
et Frédérique BERNIGAUD
Août :
Kevin LAFOREST
et Alizé PAILLES-SABATHIER

PACS :

Juillet :
Pierre COUDERT
et Camille LEGRAND

Décès :

Juin :
Lucien BOUTERIGE
Christian CHASTEL

Juillet :
Germaine GIBELIN veuve
RONCHESE
Jacques TEISSEBRE

Cadre de vie

Urbanisme

Mise en place d'astreintes financières en cas d'infractions au code de l'urbanisme

Face à la recrudescence des infractions au Code de l'Urbanisme, lesquelles sont perpétrées soit par méconnaissance des règles, soit de façon délibérée, les moyens de la commune sont aujourd'hui limités. En cas d'infraction, les demandes de régularisation adressées aux contrevenants ne sont pas systématiquement suivies d'effet et les procès-verbaux dressés par la police municipale ne donnent que très rarement lieu à des poursuites devant les Tribunaux compétents du fait de leur engorgement.

C'est pour répondre à cette problématique que la loi n°2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique (dite loi engagement et proximité) a élargi le champ de compétences du Maire en matière de police administrative afin de lutter contre les infractions au Code de l'urbanisme.

Indépendamment des éventuelles poursuites pouvant être engagées par le Procureur de la République à l'égard des contrevenants, le Maire est désormais fondé à prononcer des astreintes financières. Celles-ci sont mises en œuvre après mise en demeure de l'intéressé de régulariser son projet dans un délai déterminé. Si ce dernier ne donne pas suite, ou ne régularise pas dans les conditions fixées par la mise en demeure, la commune pourra alors appliquer des astreintes selon le tableau présenté ci-après.

Ces astreintes peuvent être décidées dès la rédaction de la mise en demeure ou à tout moment après expiration du délai imparti. Elles courent jusqu'à ce que le mis en cause ait justifié de la régularisation complète de sa situation. Le montant de l'astreinte ne peut dépasser 500 € par jour de retard. De plus, le montant total des sommes résultant de l'astreinte ne peut excéder 25 000 € par an. Les sommes dues sont recouvrées par trimestre échü.

Ces astreintes ne seront prononcées qu'en dernier ressort, après épuisement de toutes les voies amiables dont dispose la collectivité. ■



Tous les travaux ayant pour objet de modifier l'aspect extérieur d'une construction, d'en changer la destination, de créer de la surface de plancher, de modifier le volume du bâtiment, de percer ou d'agrandir une ouverture sont soumis à l'obligation de déposer une demande d'autorisation.

Selon la nature des travaux envisagés, il peut s'agir d'une simple déclaration préalable, ou d'un permis de construire.

N'hésitez pas à prendre conseil auprès du service urbanisme de la mairie : 04 73 39 32 39.

ACTIONS ET SANCTIONS :

L'exécution de travaux sans autorisation préalable, ou non conforme à l'autorisation délivrée, constitue un délit

(article L.480-1 à L.480-4 et L.160-1 du code de l'urbanisme) et est passible de poursuites pénales (article L.480-2 du code de l'urbanisme). Dans ce cas, un procès-verbal est dressé et transmis au procureur de la République. Dans certains cas, l'administration peut ordonner l'interruption des travaux (L.480-2 du code de l'urbanisme).

Parallèlement aux sanctions pénales, le tribunal correctionnel peut imposer des mesures de restitution (L.480-5 du code de l'urbanisme) comme la démolition ou la mise en conformité des lieux avec l'autorisation accordée ou dans leur état antérieur.

De plus, lorsqu'un tiers subit un préjudice du fait de l'implantation d'une construction, il peut engager une action en réparation devant le tribunal civil dans un délai de 5 ans concernant des travaux avec permis de construire et 10 ans en cas de construction édifée sans permis ou non conformément à un permis de construire. ■



Travaux



Démarrage du nouveau cimetière paysager

En juillet, les travaux du nouveau cimetière ont débuté. Ce futur lieu de recueillement, de promenade et de détente situé au lieu-dit Les Figuiers, devrait être finalisé à l'automne. ■

Travaux d'entretien à l'école maternelle

Cet été, la réfection de 3 salles de classe et d'un bureau de l'École maternelle étaient prévus dans le cadre des travaux annuels d'entretien.

Le bureau de la direction a reçu un petit coup de neuf, avec l'intervention des services techniques (peinture des murs et changement du revêtement de sol).



La salle de musique et les salles de classe des grandes sections ont également eu droit à un rafraîchissement (peinture des murs, plinthes, portes et contours de fenêtres). ■



NATURE DE L'INFRACTION	MONTANT PROPOSÉ	DÉLAI IMPARTI DE MISE EN DEMEURE AVANT ASTREINTE
Non conformité des travaux par rapport à une déclaration préalable de travaux / permis de construire et travaux régularisables (c'est-à-dire conformité possible au PLU)	25€/jour	1 mois
Absence de déclaration préalable de travaux et travaux régularisables (c'est-à-dire conformité possible au PLU)	50€/jour	1 mois
Absence de permis de construire, permis d'aménager et travaux régularisables (c'est-à-dire conformité possible au PLU)	100€/jour	1 mois
Absence de déclaration préalable de travaux ou autorisations de travaux et travaux NON régularisables (c'est-à-dire non-conformité possible au PLU)	100€/jour	1 mois
Absence de permis de construire ou aménager et travaux NON régularisables (c'est-à-dire non-conformité possible au PLU)	200€/jour	1 mois

Environnement

Semaine européenne du Développement Durable

Musik'récup & cleanwalk

Dans le cadre de la Semaine européenne du Développement Durable, la commune des Martres-de-Veyre a retenu le thème de l'économie circulaire, le recyclage, la réparation.

Samedi 28 septembre après-midi :

"Ne jetez plus vos boîtes de conserve, elles peuvent chanter !"

Venez participer au spectacle musical autour du recyclage de deuxième vie d'objets adaptés à des enfants « **la Musique Récup** » (fabrication d'objets sonores à base d'éléments à recycler).

Un spectacle forain suivi d'un atelier participatif pour fabriquer son propre instrument de musique recyclée vous attendent !



Pour en savoir plus :
www.lesartsverts.com
[/musik-recup](https://www.instagram.com/lesartsverts)

Plus d'infos :
Le programme complet sera communiqué via les réseaux sociaux, l'application Panneau Pocket et notre site internet . ■



Dimanche 29 septembre matin :

Clean-walk organisée en partenariat avec l'association *Les Martres au Vert*.



LE JOURNAL DE L'ALSH

L'équipe d'animation et les écoliers martrois vous présentent leur journal de bord - N°18

Cette nouvelle année 2024/2025 démarre avec un **tout nouveau bâtiment !**



Ancien bâtiment (créé en 1985)



Nouveau bâtiment ouvert en septembre 2024

Alliance Taxi G. Message
Florence Message
Transport de Malades Assis
Convionné toutes coisses
Toutes Distances
06.83.82.03.86
04.73.39.71.20
Les Martres de Veyre
messagegilles@gmail.com RM 831620174

EUROREPAR
CAR SERVICE
GARAGE GENESTIER SARL
29, rue du Lot
63730 Les Martres-de-Veyre
Tel. 04 73 39 95 60

Habitat

Agence immobilière à vocation sociale

Initié par le Conseil départemental du Puy-de-Dôme, Clermont Auvergne Métropole, l'Etat et l'Adil du Puy-de-Dôme dans le cadre de la mise en œuvre accélérée du Plan Logement d'Abord, notre Agence immobilière à vocation sociale (AIVS) porte le service public départemental engagé dans les politiques publiques du logement pour tous. Sa priorité est de loger un public fragile en recherche de solution de logement.

L'agence offre :

- aux ménages, une gestion locative adaptée et l'accompagnement à habiter un logement autonome, à être acteur en tant que consommateur et citoyen ;
- aux bailleurs, une sécurisation des loyers, des avantages financiers et une sérénité dans la gestion de leur logement.

Tous les logements pris en gestion sont conventionnés avec l'ANAH. Cette convention lie le bailleur à l'ANAH pour 6 ans dans le cadre du dispositif "Loc Avantages", et à l'agence pour une durée de 1 ou 3 ans selon les niveaux de loyer choisis.

Les avantages à passer par l'AIVS :

> Réduction d'impôt jusqu'à 65%

l'intermédiation locative (IML) pratiquée permet d'accéder à des taux de 20%, 40% ou 65% de réduction d'impôt en fonction de la catégorie de loyer choisi.

> Accès à une prime d'intermédiation locative

Une prime d'intermédiation locative de 2000€ est versée au bailleur par logement confié à l'agence, sur les tranches de loyer social et très social.

> Sécurisation de vos loyers :

• Via le dispositif VISALE

L'agence souscrit à la garantie des loyers VISALE. La quasi-totalité de ses locataires sont éligibles à cette garantie. L'Agence s'occupe de toutes les formalités avec

le locataire et pour le compte du propriétaire. La garantie VISALE est gratuite pour bailleur et locataire. Elle prend en charge jusqu'à 36 mois de loyers d'impayés et un montant pour les dégradations locatives. Si nécessaire, la procédure de recouvrement et de résiliation de bail est gérée directement par Action Logement qui gère cette garantie.

• Via le fonds de sécurisation de l'Agence

Un fonds de sécurisation a été provisionné, à la création de l'agence, d'un montant de 100 000€. Ce fonds intervient pour sécuriser ses bailleurs sur :

- les impayés de loyer et/ou charges jusqu'à 4500€ ;
- les dégradations locatives jusqu'à 9000€ ;
- les vacances de loyers sous certaines conditions.

Ce fonds est donc un filet de sécurité complémentaire aux garanties de droit commun Visale ou FSL.

• Via une procédure de recouvrement administrative :

La paierie départementale complète les procédures au civil par voies administratives de recouvrement avec saisie possible.

> Prise en charge complète de la relation bailleur locataire

L'équipe de l'AIVS est composée d'une juriste, de deux travailleurs sociaux et d'un technicien qui prennent en charge tous les aspects de la relation locative, vous informent régulièrement de la gestion de votre bien et effectuent les formalités administratives à votre place.

> Frais de gestion réduits

La structure étant financée par l'Etat, le Département et Clermont Auvergne Métropole, ses honoraires sont réduits au minimum pour les locataires et pour les bailleurs. Ils pourront être intégrés dans les charges sur la déclaration d'impôt foncier. ■



Bénévoles de Jolivet

Animations musicales



M. Georges Mikaleff à une fois de plus répondu présent à l'appel des bénévoles pour une animation le jeudi 6 juin pour le plaisir des résidents car ils apprécient beaucoup le son de l'accordéon et ses belles chansons.

Le 4 juillet, c'était avec M. Christophe Batisson, accordéoniste et chanteur, mais cette fois c'est le CCAS qui a organisé ce bon moment.



La musique, c'est la seule animation où tous les résidents peuvent participer à leur façon. Quelques-uns font 2, 3 pas de danse, d'autres fredonnent quelques paroles en battant les mains, presque tous participent !

Le 5 juillet c'est la petite troupe de Mme Bertille qui est venue gracieusement faire quelques sketches improvisés tout en faisant participer les résidents en donnant quelques mots, avec lesquels ils préparaient leur sketch. Un très bon moment (comme avec les sardines grillées sur le volcan).

Les bénévoles remercient bien la petite troupe ! L'après-midi s'est terminé en offrant des brioches aux résidents pour le goûter.



Cette année, les bénévoles pourront gâter un peu plus nos aînés grâce au don de 500 € de l'USMV Gym et une subvention de partenariat de 200 € du Crédit Agricole. Nous remercions tous ces donateurs au nom de l'ensemble des Bénévoles de Jolivet.

Reprise des activités début septembre avec les bénévoles. Si vous avez le cœur à faire du bénévolat vous pouvez nous rejoindre pour partager de bons moments avec nos aînés.

CONTACT : Mme Elvire Cardaci, 06 69 33 35 20 ■

Opération Solidaire du samedi 21 septembre

Opération en faveur de l'épicerie du Secours Catholique « Le Tournesol » visant à collecter des denrées alimentaires et produits d'hygiène.

Le CCAS des Martres-de-Veyre organise une rencontre solidaire au profit de l'épicerie sociale "Le Tournesol". Venez partager un moment convivial autour d'un barbecue !

En échange d'un don (produit alimentaire et/ou d'hygiène), une grillade vous est offerte !

Rendez-vous de 11h à 14h devant la salle du Parc

Sous réserve des conditions météo.

Chaque geste compte !



Info canicule

Inscription sur le registre des personnes à risque

Vous vivez seul(e) et aimeriez être rassuré(e) lors de fortes chaleurs ou d'intempéries exceptionnelles ? **Inscrivez-vous sur le registre des personnes à contacter.** En cas de déclenchement du plan canicule, la mairie pourra alors contacter chaque personne inscrite, afin de s'assurer que tout va bien.

Pour vous inscrire, ou inscrire l'un de vos proches, faites la demande auprès de la Mairie : **04 73 39 90 75.**



École élémentaire Claude-Duchet Fin d'année 2023/2024

THÉÂTRE DE PRÉVENTION CONTRE LE HARCÈLEMENT SCOLAIRE

Mieux le comprendre pour mieux agir !

Pour sensibiliser petits et grands sur le harcèlement à l'école, la *Compagnie Attrape Sourire* a présenté au public martrois sa saynète "Ludovic, La grosse vache, Pue des pieds et les autres".

Elle y aborde tout un tas de questions auxquelles sont confrontés chaque année un

grand nombre d'écopiers, sensibles, timides, parfois simplement différents.

3 représentations, suivies de temps de débats, étaient organisées à la Loco'Motive pour délier les langues et faire réfléchir le public du jour :

- à 10h pour les élèves du Collège Jean-Rostand ;
- à 14h30 pour les élèves de l'École élémentaire ;
- à 18h30 pour le grand public.

Les comédiens, Barbara Kilian et Grégoire Viché, ont permis, par le biais du théâtre et de l'humour, d'affronter certains tabous, de les poser au devant de la scène et, dans un second temps, d'aborder les répercussions au sein de la famille, les moyens de s'en prévenir par la parole et la responsabilité de chacun ! ■



"C'est de l'eau" PIÈCE DE THÉÂTRE ÉCRITE ET JOUÉE PAR LES ÉLÈVES DE LA CLASSE DE CM1

Une pièce engagée, à la recherche de l'eau perdue...

Mardi 25 juin après-midi, la classe de Mme Labourier et de M. Adenot a présenté sa pièce de théâtre, sur la scène de la Loco'Motive, devant les

autres élèves de l'école, réunis pour applaudir le travail et le courage des participants.

Accompagnés aux chants et à la musique par Franck Robert, coordinateur culturel, les élèves de la classe ont assuré avec brio la représentation de leur pièce, qu'ils ont eux-même réalisé, tout comme les décors et les costumes. ■



DÉPARTS À LA RETRAITE

Dernier aurevoir à Mme Christine Kaeser et M. Olivier Adenot.

Mardi 2 juillet, Mme Christine Kaeser et M. Olivier Adenot ont fêté leur départ à la retraite entourés de leurs collègues, des agents des services et élus municipaux, réunis dans la cour de l'École élémentaire.

Christine Kaeser, qui a œuvré pendant plus de 30 ans en tant qu'enseignante aux Martres-de-Veyre, et Olivier Adenot qui a dirigé l'École élémentaire

pendant 18 ans, ont reçu la médaille de la ville, remise par Martine Bouchut, 1^{ère} adjointe, et Régis Bernard, Adjoint à l'enfance, à la jeunesse et aux affaires sociales, pour les remercier de toutes ces années actives auprès des enfants martrois.

Heureux tous les deux de partir en retraite, ils passent le relais à Mme Labourier, enseignante dans l'école, et Mme De Bonneville qui prend la direction à la rentrée de septembre 2024.

Cette soirée a permis à chacun de se retrouver et de partager un moment convivial. ■



PROJET EURÊKART & EXPOSCIENCES

Les jeunes animent la science !

Les élèves de CM1/ CM2 de Mme Dos Santos et les CM2 de Mme Missier étaient inscrits au projet Eurêkart : « construire un véhicule lesté de 500g capable de rouler droit sur au moins 2 mètres et emportant son propre système de propulsion ».

Ils ont pu participer au Festival Exposciences Auvergne le 1^{er} juin 2024. Ce fut l'occasion pour eux de présenter au public leur démarche scientifique et de répondre aux questions d'autres scientifiques en herbes comme eux. Une belle journée appréciée de tous, parents, élèves et maîtresses ! ■

Les écoles à l'heure olympique



Pour clore l'année scolaire 2023-2024, les Écoles maternelle et élémentaire Claude-Duchet se sont retrouvées lundi 1^{er} juillet, derrière l'hôtel de ville, pour un clin d'œil aux Jeux olympiques « Paris 2024 ».

De la petite section au CM2, près de 400 élèves, issus des 15 classes qui composent les deux groupes scolaires ont ainsi évolué avant de former les 5 anneaux olympiques. Chorégraphies, chansons et danses ont ainsi rythmé cette fin d'année scolaire, afin de faire résonner jusqu'aux Martres-de-Veyre un esprit fraternel et de partage. ■



L'orchestre à l'école



Depuis le mois de septembre, tous les élèves de la classe de CE1/CE2 de Mme Pommaret ont suivi une sensibilisation à l'orchestre à l'école.

Grâce à un partenariat entre la municipalité, l'école de musique Mond'Arverne-Gergovie, l'Orchestre d'harmonie des Martres-de-Veyre et la coopérative scolaire de l'École élémentaire Claude-Duchet, chaque enfant a pu, durant l'année scolaire complète, découvrir l'apprentissage d'un instrument de musique (flûte, clarinette, cor, trompette, trombone, tuba). Sous la coordination de Franck Robert, Les enfants se sont confrontés à la création d'un véritable orchestre avec, en parallèle, 4 enseignants de l'École de musique qui, chaque semaine, se sont rendus au groupe scolaire pour

les cours instrumentaux. 2 concerts sont venus ponctuer et clore ce beau projet : le 27 juin à l'École de musique devant les parents et le 2 juillet à l'École élémentaire, devant les autres classes. Dès la rentrée, une autre classe bénéficiera de ce dispositif, rejoignant ainsi les 8700 classes qui participent en France à ce projet d'orchestre à l'école. ■

Rentrée 2024/2025

GROUPE SCOLAIRE CLAUDE-DUCHET

Lundi 2 septembre, la rentrée scolaire a eu lieu pour les élèves aux côtés de Pascal Pigot, Maire de la commune, et Régis Bernard, Adjoint à l'enfance-jeunesse.

Pour cette année 2024/2025, l'École maternelle compte 142 élèves répartis dans 5 classes, et l'École élémentaire compte 244 élèves avec 9 classes et 1 classe inclusive.

Bienvenue aux nouveaux professeurs :

- Mme Rochette (PS/MS) et Mme Eyraud (GS) à l'École maternelle ;
- Mmes Eschalié (CP) et Lopez (CP, remplacée par Mme Dupuy), Mmes Juillard et Douzal (CE1), Mme De Bonneville (CM1 & direction) et M. Gaillard (CM1) à l'École élémentaire.

Très belle année scolaire à tous ! ■





L'ECONOMIE CIRCULAIRE DANS LE PUY-DE-DOME : QUELQUES INITIATIVES

L'économie circulaire dans le Puy-de-Dôme repose sur des initiatives locales visant à réduire les déchets, prolonger la durée de vie des produits et valoriser les ressources existantes.

PRINCIPES DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

- 1. Réduction des déchets :** minimiser la production de déchets en réutilisant, réparant et recyclant les produits.
- 2. Allongement de la durée de vie des produits :** favoriser la réparation et la remise en état des objets pour prolonger leur utilisation.
- 3. Valorisation des ressources :** transformer les déchets en nouvelles ressources utilisables dans d'autres cycles de production.

INITIATIVES ET PROJETS DANS LE PUY-DE-DÔME

1. JeRecycle Parc à Clermont-Ferrand

Cette ressourcerie collecte des objets usagés pour les réparer et les vendre à bas prix, réduisant ainsi les déchets et promouvant la réutilisation. Ils organisent également des ateliers pour sensibiliser la population à l'importance de l'économie circulaire.

> www.jerecycleparc.com

2. Ressourcerie du Pays d'Issoire à Issoire

L'association collecte et valorise des objets destinés à être jetés, les remet en état et les vend dans ses boutiques. Elle mène des actions de sensibilisation pour encourager le réemploi et la réduction des déchets.

> www.ressourcerie-issoire.fr

3. Récup'Dore Solidaire à Saint-Amant-Roche-Savine

Cette ressourcerie se concentre sur la collecte et le tri des déchets pour leur réemploi. Elle propose des déménagements sociaux et des ateliers de sensibilisation environnementale.

> www.recupdore-solidaire.fr/qui-sommes-nous

4. Les P'tites Pépites à Billom

La recyclerie collecte, trie, nettoie et revend des objets de seconde main. Elle organise des ateliers de réparation et des sessions de sensibilisation pour les jeunes, contribuant à l'éducation sur les pratiques de réemploi et de recyclage.

> budgetecocitoyen.puy-de-dome.fr/blog/les-ptites-pepites-une-recyclerie-ouverte-a-billom



SOUTIEN INSTITUTIONNEL ET FINANCIER



Le **Budget Ecologique Citoyen du Puy-de-Dôme** soutient plusieurs projets visant à promouvoir l'économie circulaire. Par exemple, il a financé l'équipement nécessaire pour la traçabilité des objets collectés par "Les P'tites Pépites", aidant ainsi à développer des partenariats avec les écoorganismes responsables du recyclage.

Association Les Martres au Vert
lesmartresauvert.ynh.fr
lesmartresauvert@gmail.com
 Facebook : MartresAuVert



Cyclos

GROUPE CYCLO : LE LAC DU BOURGET

L'année dernière, le Vercors avait musclé nos mollets et en juin 2024, les cyclos des Martres-de-Veyre ont voulu remettre en effort leurs jambes. Le Lac du Bourget a été choisi avec comme objectif 1^{er}, l'ascension du Grand Colombier. Nous étions 13 pour ce week-end du 15 et 16 juin. Le lieu de l'hébergement et les parcours ont été proposés, par notre ami cyclotouriste, Michel. Nous avons séjourné au camping de Saumont à Ruffieux. Nous avons, durant notre week-end, gravi 6 cols : du Grand Colombier, de la Biche, du Clergeon, du Chat, de Chabotte, du Sapenay. La météo clémente et ensoleillée, nous a permis d'admirer de somptueux paysages variés et typiques. 4000 mètres de dénivelé cumulé positif et 200 kms durant ce week-end ont resserré la convivialité du groupe et construit des souvenirs très sympathiques.

GROUPE VTT : LE TOUR DE LA HAUTE-LOIRE

Parmi plusieurs grands tours déjà réalisés, cette année la Team avait coché le Tour de la Haute-Loire. Ayant précédemment découvert les gorges de l'Allier, le tracé s'est orienté vers l'est via les gorges de la Loire. 400 km de pur VTT au départ d'Usson en Forez, Bas en Basset, Dunières, Tence, St Front, le Lac du Bouchet, Langeac. Magnifique tracé très technique avec alternance de pistes forestières, singles boisés et caillouteux, montées très dures et descentes de rêve et cerise sur le gâteau, passages dans les superbes massifs du Mézenc et du Meygal, soit un total de 9100 m de dénivelé positif. Bref, un vrai régal avec de chaleureuses rencontres, des souvenirs plein les yeux et le tout dans la plus belle convivialité qui caractérise le groupe. Vivement 2025 !

Quel que soit votre niveau, venez rejoindre les cyclos des Martres-de-Veyre pour partager ces bons moments et nos sorties dominicales. ■



APEIMV

L'APEIMV fait sa rentrée

Nous espérons que vous avez tous passé d'excellents congés d'été. Pour l'association, comme pour vous, elles ont été méritées après une fin d'année chargée avec une kermesse qui a fait le plein et ravi parents et enfants. Merci à tous pour la réussite de ce moment très attendu, qui a bénéficié d'une trop rare clémence météorologique.

L'année s'est conclue par notre Assemblée générale avec un nouveau bureau prêt à relever les futurs défis, avant d'enchaîner par la tenue de la buvette pour la *Manif des héros*, organisée par Mond'arverne communauté. Nous ne saurions évoquer la fin d'année sans revenir sur le départ en retraite de notre directeur de l'École élémentaire, M. Adenot et de sa collègue, Mme Kaeser. Nous les remercions pour leur implication auprès des élèves toutes ces années et leur souhaitons le meilleur pour la suite.

Nous entamons une nouvelle année avec de nouvelles collaborations qui seront, à coup sûr, fructueuses.

Afin d'évoquer tout cela ensemble, **venez nous rencontrer au Forum des associations ou lors de notre Réunion de rentrée qui se tiendra le vendredi 13 septembre à 20h30, salle Tobize.** Nous espérons vous y voir nombreux pour partager ensemble un moment convivial.

Du nouveau également sur nos réseaux :

retrouvez-nous désormais sur Instagram et sur notre nouvelle page Facebook : APE - Les Martres de Veyre ! ■



Basket club Val-de-Veyre-Orcet

Une saison riche qui se termine



Le Basket Club Val de Veyre Orcet termine sa saison en apothéose. 3 équipes ont participé aux finales départementales.

L'équipe 1 des Séniors féminines a terminé vice-championne départementale et a ainsi accédé à la Pré-Région féminine. Idem pour les Séniors masculins 2 qui, eux aussi, ont été vice-champions départementaux et accéderont à la Pré-Région masculine la saison prochaine. L'équipe 1 des Séniors masculins a réussi à se maintenir dans le championnat R2. Les U13 Filles qui disputaient la finale départementale ont terminé vice-championnes. Bravo à tous !

L'Assemblée Générale du Basket Club Val-de-Veyre-Orcet s'est déroulée le samedi 22 juin dans la salle des sports aux Martres-de-Veyre en présence des représentants des 3 mairies.

Les bilans sportifs ont été présentés, pour chaque équipe, par les entraîneurs qui ont été félicités et récompensés pour leurs prestations.

En particulier les 3 équipes qui ont participé aux finales départementales : en DF2 les seniors féminines 1 ainsi que les seniors masculins 2 qui accèdent à la Pré-Région et les filles de U13F. Maxence Panizo, qui a obtenu son diplôme d'arbitre départemental, a été ovationné et récompensé.

La mairie de Veyre-Monton, représentée par Didier Thévenard, a récompensé 5 jeunes pour leur implication dans le club : Maxence Panizo, Chloé Gonther, Chloé Sourdeix, Jules Verlet, Maëlle Zariquieguy.

Les bilans technique et financier soumis à l'assemblée par différents membres du bureau ont été adoptés à l'unanimité. Après avoir



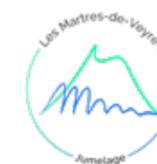
remercié les mairies des Martres de Veyre, Orcet et Veyre-Monton pour leurs aides substantielles, les co-présidents ont présenté les prévisions pour la saison prochaine en insistant sur la difficulté à trouver un coach pour l'équipe 1 qui évoluera en RM2. Des amendes seront payées si la situation n'évolue pas. A 12h, la séance a été levée et les participants ont pu partager un apéritif.

Le barbecue, préparé par des seniors, a réuni environ 110 personnes. L'après-midi le tournoi 3x3 a connu un vif succès. 11 équipes composées des parents et enfants se sont affrontées dans une ambiance conviviale.

Merci à tous et rendez-vous en septembre en espérant que la saison 2024-2025 sera aussi riche que celle qui vient de se terminer. ■

Jumelage Les Martres / Arcozelo

Un 2^{ème} semestre gourmand et convivial



Aujourd'hui, lorsque vous lirez cet article, vous serez rentrés de vacances, j'espère que vous aurez profité de ces moments et qu'ils vous auront été bénéfiques.

Déjà 9 mois que l'assemblée générale a eu lieu, au cours de laquelle les projets des festivités 2024 ont été présentés. Au mois de janvier et depuis 3 ans maintenant, elle se déroule un samedi en fin de matinée et elle est prolongée par un apéritif dinatoire, qui nous permet de continuer à converser et faire connaissance. N'est-ce pas cela la convivialité ?

La saison a ainsi débuté par notre **traditionnel Loto**, le dimanche 10 mars après-midi. Le nombre de cartons vendus grâce à l'implication de beaucoup d'entre vous et la générosité des commerçants des Martres-de-Veyre et des environs nous ont permis de mettre en jeu de très nombreux lots à la satisfaction des joueuses et joueurs.

Le point d'orgue fut la préparation (en collaboration et avec la participation très appréciée de la municipalité et des commerçants qui avaient décoré leurs vitrines) des **festivités du 20^{ème} anniversaire du jumelage**. Ces journées se sont déroulées les 3, 4 et 5 mai 2024. On peut dire que mis à part le défilé prévu le samedi matin, qui fut contrarié par la pluie, tous les thèmes de ces 2 journées ont recueilli l'enthousiasme et les faveurs des très nombreuses personnes présentes pour applaudir l'Orchestre d'harmonie (OHMV), sous la houlette de Franck Robert, le ciné concert, les groupes folkloriques, le succulent repas dansant animé par l'orchestre Philippe Martins auquel se sont joints des artistes portugais, sans oublier le magnifique feu d'artifice pour conclure des moments d'amitiés qui resteront gravés dans les mémoires.

Le 2^{ème} semestre s'annonce gourmand et convivial avec dès le 7



septembre le Forum des associations au cours duquel l'association de jumelage organisera une **Sardinade** devant le parvis de la Loco'Motive et proposera à la vente des tabliers portugais & autres articles avec notre nouveau logo.



Puis le 13 octobre, toujours à la Loco'Motive, à partir de 9h30, c'est une trilogie qui viendra satisfaire vos papilles car comme l'année dernière on vous proposera des **Tripes maison, Feijoada et daube**.

Le mois d'octobre voit aussi la **reprise des cours de langue portugaise**, et pourquoi pas des mises en relation entre les personnes de nos 2 villes des Martres-de-Veyre et d'Arcozelo !

En fin d'année, nous participerons activement au **Téléthon**, cause noble que nous nous devons de défendre et à laquelle nous apportons notre soutien et notre participation.

Dans l'attente de se retrouver ou de vous accueillir au sein de notre grande famille Franco/Portugaise, nous vous souhaitons une bonne reprise. ■



Marre toi et partage

Surprise à l'Ehpad Jolivet



Le 1^{er} mai, l'Association Marre-Toi et Partage s'est rendue, à l'EHPAD des Martres-de-Veyre afin d'offrir un brin de muguet à l'ensemble des résidents ainsi qu'au personnel soignant. ■



Démonstration moto

L'Association organise pour la 4^{ème} année une journée démonstration de moto-cross et quad à la Grande Vaure le dimanche 22 septembre.

Une manche sera réservée aux plus petits. Entrée gratuite pour les spectateurs. ■


USMV Gym

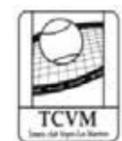
Instant africain le 14 juin

La section danse africaine de L'USMV Gymnastique a reconduit pour le 2^{ème} année son spectacle de fin de saison. Une première partie vitaminée, avec la présence amicale de l'association de danse africaine *Yaka Bobina* de Billom coachée par Marjorie Blin. Les filles de l'USMV, accompagnées de leurs chorégraphe, danseurs et percussionnistes de l'association *M'Bongui* nous ont fait voyager, et découvrir des traditions africaines. Les groupes ont emporté le public, dans des danses rythmées, pour partager un final très festif.



Notre assemblée 2024 a eu lieu le 3 juillet à la salle du Parc. Merci à nos adhérents et animateurs pour leur présence.

Après les rapports moral et financier de la saison écoulée, nous avons évoqué le programme de la rentrée, avec des nouveaux animateurs. Les fonds récoltés lors du spectacle de danse africaine nous permettent d'accompagner 4 associations qui nous tiennent particulièrement à coeur.



TCVM

L'heure de la reprise a sonné

Le Tennis Club de Veyre - Les Martres lance sa saison par 3 journées d'inscriptions !

Après vous avoir accueilli le dimanche 1^{er} septembre de 10h à 18h au Forum des associations (Salle des sports) à Veyre-Monton et le mercredi 4 septembre à 14h à la Journée portes ouvertes et inscriptions jeunes au Club House du TCVM, **rendez-vous le samedi 7 septembre de 14h à 18h au Forum des associations (la Loco'Motive) des Martres-de-Veyre !**

Venez nous rencontrer, vous renseigner auprès de l'équipe dirigeante et de notre enseignant professionnel Thomas Ravel. ■



4 chèques de 500 €, ont ainsi été remis à :

- la Pouponnière du Centre de l'enfance de Chamalières pour les petits de 0 à 3 ans ;
- "Les Bénévoles de L'EPADH Jolivet" qui proposent des animations et des activités pour nos aînés ;
- le *Planning familial 63*, qui aide les femmes victimes de violences dans les locaux de la maison 25 *Gisèle Halimi* ;
- l'association *M' Bongui*, qui prépare pour 2025, un voyage humanitaire au Congo, pour entre autre accompagner les enfants dans leur scolarité .



Nous souhaitons la bienvenue à Stéphanie et Hélène qui intègrent le bureau, et souhaitons le meilleur à Aurélie qui part vers de nouvelles aventures. L'assemblée s'est terminée par un moment convivial autour du verre de l'amitié.

Nous vous retrouvons le samedi 7 septembre au Forum des associations de 14h à 18h à la Loco'Motive.

Reprise des cours le lundi 9 septembre. ■



Comité Culturel
Les Martres-de-Veyre

Comité culturel

Exposition artistique du COA! « Le CoArtCo » du 14 au 29 septembre

Pour sa 3^{ème} exposition, le collectif d'artistes de Cournon d'Auvergne présente 7 de ses artistes amateurs ou professionnels et vous invite à venir découvrir leurs univers. De l'abstraction au figuratif, du noir et blanc à la couleur, cette exposition ne laissera personne indifférent tant par les styles, les démarches, que par les émotions suscitées.

Bruno Planade déploie un art abstrait porté par le geste et la spontanéité du mouvement. L'artiste nous propose ici sa série « Pépites », des œuvres sur toiles, skateboard... mêlant l'or et le travail de la matière.

Iriscreadream dévoile des œuvres où l'énergie des symboles anciens s'entremêle. Avec une alchimie, des icônes sur un fond noir surmonté de lignes, de courbes et de points argentés s'harmonisent dans un espace de mystère où une histoire subjective s'offre à chaque visiteur comme les nuages où chacun y voit ce qu'il veut.

Jean-Luc, peintre autodidacte, utilise différentes techniques et matières, acrylique, huile, couteaux et autres. Il travaille également la gravure, métal, bois et verre. Au plaisir de vous faire connaître ses œuvres contemporaines et diverses lors de cette exposition.

Jano dessine ou sculpte sur son temps libre. Il réalise depuis quelques années des sculptures de femmes et s'adonne à la peinture acrylique sur papier ou toile, autant pour peindre des héroïnes guerrières ou déesses de *Luis Royo* (artiste peintre espagnol), que des paysages de pleine nature dont l'atmosphère l'inspire.

Barbouilleuse née, autodidacte passionnée de dessin et peinture, **Kassiopée Fluid Art** vous présente quelques toiles issues de sa créativité pétillante et imaginaire pour une balade dans son univers magique et haut en couleurs.

Tristan Alexandre explore la question "comment on habite le monde" à travers ses œuvres poétiques et géométriques. Ses créations, telles que les "Poèmes Bleus", interrogent notre rapport à l'environnement et proposent une réflexion sur l'équilibre entre effondrement et harmonie, cherchant à construire un monde meilleur et plus durable.

Se re-trouver face aux œuvres de **Sanguie** - artiste médiumS semeuse d'étoiles - permet d'être touché par la subtilité des connexions alliant microcosme et macrocosme, féerie et cosmos. Telles des étoiles venant du fin fond de l'univers, chaque étincelle de lumière prend sa place, s'illumine et se dessine à l'infini pour créer une synergie d'Univers mi galactique mi aquatique, mêlant invisible et visible. Composés de micro-organismes, de traces, de symboles énigmatiques, toutes ces énergies et vibrations cosmiques vous sont transmises pour re-créer du lien à Soi, aux Autres et au Cosmos.

Ce voyage artistique insolite vous est proposé par la Comité culturel du 14 au 29 sept. à la Maison du Patrimoine (quartier des Forts).

- Ouverture les week-ends du 14/15, 21/22 et 28/29 septembre de 10h à 19h
- Ouvertures exceptionnelles de 15h à 20h : mardi 17, jeudi 19, lundi 23 et mercredi 25 septembre.

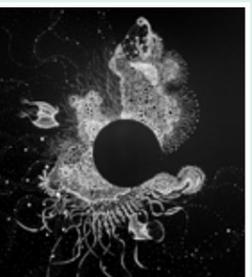
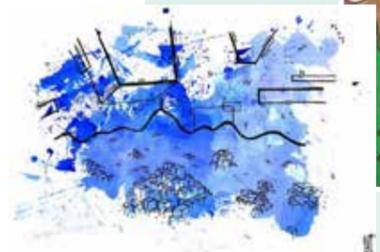
CONTACT :

06 76 28 40 47 / artistescoartco@gmail.com
IG : @coa_le_coartco / FB : COA Le CoArtCo ■

ATELIERS DE PEINTURE GRATUITS / TOUT ÂGE

- **Dessignons le monde de demain** avec Tristan 1h30 (10 places) - *Réservation au 06 31 80 28 45*
- **Découvrir la peinture Aborigène** avec Sanguie 3h (8 places) - *Réservation au 06 76 28 40 47*

Plus d'infos sur
Facebook & Instagram



Judo club

De très bons résultats

Le JCMV est très fier de ses licenciés qui ont décroché cette année de très bons résultats :

Catégorie Cadet :

- Gaetan Reverdy décroche le double titre de champion du Puy-de-Dôme, termine 5^{ème} au championnat interdépartemental et 9^{ème} au championnat AURA espoir.
- Léandre Coudeyras se place 3^{ème} au championnat du Puy-de-Dôme.

Catégorie Minime :

- Gwenaëlle Rémy obtient le titre de vice-championne du championnat interdépartemental, se classe 5^{ème} aux championnats AURA et 7^{ème} au tournoi national d'Orléans. Gwenaëlle se qualifie pour le championnat de France Minimes à Paris et participe à la coupe de France par équipe en représentant le département du Puy-de-Dôme. Son implication et sa détermination lui permettent d'intégrer le Pôle Espoir Auvergne l'année prochaine.

- Jules Simon remporte le tournoi de Clermont-Fd, termine 3^{ème} du tournoi national d'Yzeure, remporte le titre de champion du Puy-de-Dôme, se classe 3^{ème} au championnat interdépartemental minimes et 9^{ème} aux championnats AURA. Il a également participé à la coupe de France par équipe en représentant le département du Puy-de-Dôme.

- Maël Taravant remporte les tournois de Thiers, Volvic, Aulnat, Clermont-Fd et Courpière. Il se place 3^{ème} au championnat interdépartemental et se qualifie pour les championnats AURA.

- Johan Fouilhoux, Mael Cucchieri et Luis Coumes terminent vice-champions du Puy-de-Dôme.

- Corentin Chanal se place 3^{ème} au championnat du Puy-de-Dôme.

Catégorie Benjamin :

- Mila Coumes termine 2^{ème} de l'open de Saint-Flour, 3^{ème} du tournoi de Clermont-Fd, obtient le titre de vice-championne du Puy-de-Dôme, finit 7^{ème} du championnat interdépartemental et 9^{ème} du championnat AURA.

- Timéo Hyvernart termine vice-champion du Puy-de-Dôme.
- Léo Bertrand et Naël Zioual se placent 3^{ème} du championnat du Puy-de-Dôme.

- Kaïss Bion reçoit de multiples médailles en tournoi et se classe sur le championnat.

Catégorie Poussin :

- L'équipe Poussins se distingue avec de nombreuses victoires sur plusieurs tournois tout au long de la saison grâce à : Eva Bertrand, Axelle Daunis, Gabin Aoust, Jude Rossi, Alessandro Da Silva, William Boissière, Victor Maréchal, Mathis Larrabure, Malo Maurer, Victor Siman, Naël Longeon.

De par leur investissement et leur sérieux, Ugo Monier, Gaétan Reverdy et Maxime Nugeyre ont validé leur KATA, et obtenu leur ceinture noire.



Le JCMV vient d'être récompensé par l'obtention du Label Club Bronze France Judo 2024 qui est une reconnaissance de la qualité et de la dynamique du club, ainsi que de son importance dans le paysage fédéral. Le bureau ainsi que le comité directeur tiennent à remercier l'ensemble des adhérents, des bénévoles et des éducateurs qui, grâce à leur engagement, leur passion et leur dévouement font vivre le club et ont permis d'obtenir cette distinction qui témoigne de l'excellence du club dans les domaines du développement, de l'offre de pratiques, des résultats sportifs, de la qualité d'enseignement et de formation qui sont proposés aux licenciés.

La saison s'est terminée le 16 juin par le traditionnel gala de fin d'année qui a permis aux familles d'encourager leurs enfants et amis tout au long des démonstrations techniques. Il s'en est suivi une cérémonie de remise de ceintures et de récompenses à tous les jeunes qui s'investissent dans le club tout au long de l'année. Un pot convivial a clôturé l'événement.

Les inscriptions pour l'année 2024/2025 sont ouvertes.

Vous pouvez retrouver toutes les informations nécessaires sur le site : judo-lesmartresdeveyre.com.

Les membres du nouveau bureau vous convient à la prochaine Assemblée Générale qui se tiendra le vendredi 27 septembre à 20h, salle du Parc (Place des anciens combattants d'AFN).

Etienne B. (professeur du JCMV) a remis les ceintures noires à ses élèves Ugo Monier, Gaétan Reverdy et Maxime Nugeyre.



Amicale Laïque

Nouvelle saison

L'Amicale Laïque des Martres-de-Veyre est heureuse d'annoncer le lancement de sa nouvelle saison !

Au programme, les activités : anglais, dentelle et travaux manuels, zumba kids et en famille, informatique, yoga, et danse country. Mais aussi des manifestations, les 2 prochaines :

- Vide-greniers / Bourse aux vêtements : le 6 octobre ;
- Marché de Noël des loisirs créatifs : le 24 novembre.

Toute l'équipe de l'Amicale Laïque vous attend avec impatience !

PLUS D'INFOS

sur notre site : www.almv63.fr

et notre page Facebook : www.facebook.com/almv63 ■



Choeurs z'en chœur

La rentrée des Choeurs z'en chœur

C'est sur de belles notes musicales que nous avons fini le mois de juin avec une participation en plein air à la Fête de la musique de Mirefleurs, et un concert dans le hall de l'hôpital d'Estaing rejoint par 2 autres chorales (Champeix et Saint-Amant-Tallende), sous la direction de notre chef Nicolas Ferrandon.

Notre activité reprendra le 10 septembre, à l'Auditorium de l'École de musique, tous les mardi soir de 20h à 22h avec 2 objectifs, apprendre un nouveau répertoire pour nos futurs concerts, et recruter d'autres choristes hommes ou femmes pour compléter l'effectif. Notre participation aux Forums des associations d'Orçet et des Martres-de-Veyre sera aussi un point important pour aller à la rencontre de futurs choristes.

Une dernière chose importante, laissez tomber vos préjugés pour chanter avec notre chorale, pas

besoin de connaître le solfège, ni savoir lire une partition, juste un peu d'oreille et l'envie seront amplement suffisantes.

Pour tout autre renseignement, n'hésitez pas à nous contacter où venir assister à une répétition pour vous faire une idée. Nous vous recevrons avec plaisir ! ■



Martr'aquarelle

Exposition les 23 et 24 novembre

L'association Martr'aquarelle, après une année passée riche et très plaisante, reprendra ses activités en septembre.

Nous vous accueillerons en nombre à une exposition d'aquarelles qui aura lieu les 23 et 24 novembre à la Maison du Patrimoine. ■





Collectif Tous Solidaires

Le Téléthon 2024, c'est reparti !

Avant le week-end Téléthon, qui aura lieu les vendredi 6 et samedi 7 décembre, en décalage par rapport au week-end national ("Marathon télévisuel de 30 heures" sur France TV), qui aura lieu le week-end précédent, le Collectif Tous Solidaires organise plusieurs événements :

• DIMANCHE 22 SEPTEMBRE

Marche pour le Téléthon 2024

Départ entre 8h et 10 h (La Loco'Motive) / Parcours 7 et 14 km Ravitaillement sur les parcours et collation à l'arrivée.

• DIMANCHE 29 SEPTEMBRE

Trail : Rando trail autour de Veyre-Monton : Parcours : 11 et 19 km / Départs entre 7h30 et 9h (Parvis Halle des Sports Veyre-Monton). Ravitaillement sur les parcours.

Rando VTT : 3 parcours pour tous les niveaux : 19, 35 et 45 km Départs entre 7h30 et 9h (Parvis Halle des Sports, Veyre-Monton). Ravitaillement sur les parcours.

• DIMANCHE 6 OCTOBRE

Matinée Vélo : Concentration cycliste organisée par le CMV (Cyclos Martres de Veyre). Rendez leur visite lors de votre sortie en vélo (Route, VTT, VAE, VTC, Gravel, BMX,) à la salle sous la Loco'Motive de 8h à 12h. Une collation vous sera offerte !

• SAMEDI 26 OCTOBRE

Après-midi Pétanque (Organisée par la Pétanque V.M.). Rendez-vous à 14h au complexe sportif (Veyre-Monton).

• JEUDI 21 NOVEMBRE

Traditionnelle Soirée du BEAUJOLAIS NOUVEAU : Buvette – Repas – Animation musicale. Rendez-vous à partir de 18h à la salle Harmonia (Veyre-Monton). Sur réservation : telethon-valdeveyre.s2.yapla.com / 06 84 64 89 67. ■



Week-end Téléthon : vendredi 6 & samedi 7 décembre 2024

Programme en cours de finalisation

Plus infos dans le prochain bulletin municipal et sur : telethon-valdeveyre.s2.yapla.com | FB : [Telethon-valdeveyre](https://www.facebook.com/Telethon-valdeveyre) | IG : [telethonvaldeveyre](https://www.instagram.com/telethonvaldeveyre)



Les Martres au vert C'est la rentrée !

Retour en photos sur les événements de la fin du printemps et du début de l'été :

Mai : Vélorution, appréciée de petits et grands, en direction de Veyre-Monton avec une cinquantaine de participants.

Juin : Balade « sauvages de ma rue » qui a permis de faire un relevé des espèces végétales sauvages poussant rue de Mirefleurs et rue de la Garenne.

Juillet : Rendez-vous « Nettoyons la nature ».

À VENIR :

- **Repair café** à l'outilthèque fin septembre ;
- **Nettoyons la nature** pendant les Semaines du Développement durable.
- **Vélorution #4** au mois d'octobre.

Et toujours, les permanences à l'outilthèque les samedis matins. ■



USMV Rugby

Renouvellement du bureau : une équipe reconduite pour de nouveaux défis

Les Martres de Veyre, le 5 juillet — Lors de l'Assemblée Générale qui s'est tenue en cette fin de saison, l'USMV Rugby a procédé au renouvellement de son bureau. Cet événement, marquant une nouvelle étape pour l'association, a rassemblé un grand nombre de membres, de partenaires et de bénévoles, venus assister à ce moment crucial de la vie associative.

L'innovation : Après une saison riche en défis, le bureau sortant, sous la présidence de Laurent Weismeschkirch, a présenté son rapport moral et financier, mettant en avant les nombreuses réalisations de cette saison. Fraichement réélu, il a exprimé sa gratitude et son enthousiasme. Ce renouvellement du bureau marque un nouveau chapitre pour l'USMV Rugby, avec des projets ambitieux et une équipe déterminée à faire progresser l'association vers de nouveaux horizons.

PLUS D'INFOS : Pour l'école de rugby (U6 à U14), Olivier Rodier : 06 65 01 76 48 / edr.usmv.rugby@gmail.com. Pour le volet compétition, Pascal Enjolras : 06 11 47 64 10 / usmv.rugby@orange.fr ■



Les animations, compétitions et résultats s'enchaînent pour nos licencié(e)s.

Le 26 mai à Gerzat, notre jeune championne Julie Gruet, se qualifie une nouvelle fois pour le CDF simple féminin à Thonon-Bains (74) les 24 et 25 août. Le 2 juin, Nathan Maillot, catégorie - de 13 ans, a représenté son club à Romans-sur-Isère (26) sur une compétition par équipes ligue AURA. Une belle expérience pour lui malgré l'amplitude horaire (6h-22h30). Le 13 juin, notre présidente Michelle Laurençon avait invité une délégation de l'Association du jumelage avec Arcozelo pour faire

découvrir notre activité, un satisfecit pour l'ensemble des encadrants et participants. Puis le 15 juin à Lempdes, nouvelle qualification aux CDF à Cabestany (66) en double mixte F3 F4 M3 M4 d'Annick Garbellotto associée à Dominique Juillard. A noter la défaite à la partie qualificative de la doublette Julie Gruet associée à Claude Laurençon.

Le weekend des 22 et 23 juin le triple Féminin F3 F4, Julie Gruet, Betty Gruet et Michelle Laurençon gagnent leur billet pour le CDF dans les Monts du Lyonnais du 19 au 21 juillet ; elles devront baisser pavillon devant les futures Championnes de France. Ce même week-end, l'équipe Quadrette masculine M4 (Marc Colbach, Alain, Duclaux, Henri Brugerolle, Patrice Ravet et Gilles Cornet) gagne aussi son billet pour le CDF ; ils sortiront de poule et s'inclineront en 16^{èmes} à Riom-Es-Montagne.

Boule Amicale La vie du club



Les vétérans ne voulant pas être en reste réalisent 2 exploits en qualifiant les 2 équipes (Henri et Claudette Brugerolle, Alain Duclaux, Pascal Biogéaud et Dominique Juillard / Bernard Grollier, Jean-Louis Cheminot, Jean-Louis Bertrand, Dominique Audin et Marc Colbach) pour le CDF à Moirans (38) les 6, 7 et 8 sept.

Chez les adultes, notre équipe AS Masculine emmenée par J-L Cheminot termine 3^{ème} du département. L'équipe A S Masculine de Pascal Melon remporte la finale à 4 du trophée départemental.

Challenge Aline Cheminot

Suite à la qualification de 2 équipes au championnat de France quadrettes vétérans sur le week-end du 7 et 8 septembre, la Boule Amicale a pris la décision de reporter le challenge. ■



USMV Foot

Succès au stage d'été

Une cinquantaine de jeunes ont participé à l'habituel stage d'été, encadré par Matthieu De Magalhaes, Dylan Champommier, Mathis et Malo Amblard, Axel Odoul, Enzo Bernocolo et Mathéo Machado. Au cours de ce stage, outre les habituels tournois et exercices, des séances futsal et une sortie en bus sont programmés, à la satisfaction de tous.

Organisés depuis 2014, ces stages d'été ont accueilli depuis l'origine près de 800 stagiaires, alors que les stages de Pâques ont réceptionné plus de 300 jeunes, malgré le passage du Covid qui a légèrement réduit les chiffres. Au-delà de ces deux incontournables rendez-vous, l'USMV et ses éducateurs organisent des mini-stages de futsal lors des vacances de février, Toussaint et Noël, dans la salle des sports mise à notre disposition. C'est dire l'implication du club qui permet aux jeunes d'occuper leurs vacances.



Le groupe présent au stage d'été.

Après l'assemblée générale

pas de changement au bureau :

Présidente : P. Blanchard

Vice-président : A. Fourneuve

Trésorier : R. Masclaux

Membres : Mmes et MM. Arantes, Barra, Bayeul, C. et P. Besse, Blanc, Cabrita, Chanseau, Delmas, Deschaume, Deshors, Dos Santos, Durif, Guyomard, Guyot, Lamy, Odoul, Pedrini, D. et H. Pereira, Sauvadet, Tréchaud, Triniol, Ventalon, Mandonnet et Depêche. ■

Don du sang

Pédaler pour le don d'organes et de produits sanguins

Mieux qu'une arrivée du tour de France, c'est le final du périple cycliste annuel de la famille Bougerol que notre commune a eu le plaisir d'accueillir. Nicolas, Baptiste et Romain, étaient avec leur arrivée escortés par des rouleurs du club cyclo local.

Il y a 20 ans Nicolas Bougerol a fait le don d'une partie de son foie à son père atteint d'une hépatite C sévère. Aujourd'hui les deux vont bien et depuis maintenant quatre éditions cette famille pédale chaque année pour faire la promotion du don d'organes et de produits sanguins. Après le tour du Mont-Blanc, Menton, les Pyrénées, ils ont fait cette année une boucle de 1000km les amenant dans le Lot, à Limoges, Montmorillon, et retour par l'Allier. Nicolas a embarqué dans cette aventure son fils Baptiste et un copain de ce dernier Romain : deux jeunes comme symbole du passage du relais pour porter le message.

René Trémoulet, de l'Union Départementale pour le don de sang bénévole, co-organisateur de l'événement, a relaté l'accueil chaleureux réservé aux cyclistes sur le parcours.

Jean-Claude Pradier, président départemental de l'A.D.O.T. (Association pour le Don d'Organes et de Tissus) a rappelé la nécessité vitale du don d'organes pour sauver des vies et insisté sur l'importance d'en discuter en famille afin que la décision soit plus facile à prendre si le cas se produit. **Rappelons qu'en cas de mort cérébrale, on peut prélever et greffer rapidement des organes encore vivants, mais que le corps médical demande toujours l'accord des familles.**



Gérard Gorsse, Président de l'association locale pour le don de sang bénévole, heureux de compter Nicolas Bougerol parmi ses bénévoles, a rappelé l'urgence pour les adultes en bonne santé de donner leur sang. **Une poche de sang contribue à la guérison de trois malades ou accidentés.**

Catherine Pham, Conseillère départementale, et Martine Bouchut, 1^{ère} Adjointe, ont félicité et remercié cette famille bienveillante, généreuse et solidaire.

C'est autour du verre de l'amitié que la cinquantaine de personnes présentes a pu commenter ce beau moment de solidarité, conclu par une phrase de Claude Bougerol, le papa greffé à l'attention de tous les bénévoles présents : « *Vous êtes les personnes de l'ombre, mais vous portez la lumière* » ■

Prochaine collecte

Rendez-vous le
lundi 30 septembre
à La Loco'Motive de 8h30 à 11h30
et de 16h à 19h30.

Facilitez-vous la vie,
prenez rendez-vous sur :
mon-rdv-donnesang



Bief de la Vaure Opération de nettoyage

Toujours soucieuse de préserver un patrimoine communal vieux de plusieurs siècles, l'Association Syndicale Autorisée du Bief de la Vaure (ASA) organise chaque année une opération de nettoyage des berges du Bief (taillage des arbres, tonte des abords de la rive, évacuation des déchets retrouvés dans le bief, etc.).

Du fait d'un gros cumul de pluie qui a fait pousser la végétation de manière importante, il aura fallu 2 journées pour que les membres de l'association effectuent ces opérations de nettoyage. Ces matinées se sont terminées par un moment convivial avec un repas afin de remercier les membres de l'association présents lors de cette matinée. Nous remercions de plus, le Président de l'association, M. Cornet, qui a pu nous accueillir à la Grande Vaure afin de réaliser ce repas. ■



S P O R T S

AÉROMODÉLISME
Vallée de la Veyre
Président Philippe Zaluzec
06 24 42 10 83

BADMINTON
Président Florent Schmitt
06 78 65 73 98

BASKET-CLUB VAL DE VEYRE
Orcet (BCVVO)
Présidents Jessica Carli
et Bernard Pradier
06 77 46 70 15 / 06 65 37 74 73

Boule amicale (BOULES LYONNAISES)
Présidente Michelle Laurençon
06 23 23 41 25
n.michelle@orange.fr

COUNTRY SPIRIT 63
Présidente Marie Pereira
06 65 91 24 38

CYCLOS ET VTT (CMV)
Président Vincent Jammet
cyclocmv@gmail.com

JUDO-CLUB (JCMV)
Présidente Jessica Rossi
06 42 57 12 78

KARATÉ MARTRES-DE-VEYRE
Président Jean-Marc Boucher
06 72 41 85 99

Le CHANTOU (danse/THÉÂTRE/PILOTE)
Président Jérôme Petitgas
06 17 33 92 15

ParaPlaineAir (PARAPENTE, DELTAPLANE, KITE...)
Président Philippe Chautard
06 50 55 96 37

TENNIS DE TABLE
Président Christian Monchalain
06 84 33 60 25

TENNIS-CLUB
VEYRE-LES MARTRES
Président Jean-Paul Céron
07 86 16 31 15

USMV Foot
CLUB DES SUPPORTERS
Président Michaël Bayeul
06 22 87 45 04

USMV Foot
Présidente Paulette Blanchard
06 31 69 23 33

USMV Gymnastique
Présidente Nathalie Parpinelli
07 62 80 66 55

USMV Rugby
Co-présidents : Laurent Weismeschkirch et Olivier Chappon
07 69 44 24 72 / 06 81 26 52 71

AMICALE DU XIV « ROUGE ET NOIR »
Raphaël Baldo : 06 87 51 12 55

VÉTÉRANS USMV Foot
Président David Pereira
david.pereira1@orange.fr

L O I S I R S

AMICALE LAÏQUE
Président Sébastien Bernard
06 07 82 28 67

AUTOUR DE LA PHOTO
Président Sébastien Boissery
autourdelaphoto63@gmail.com

CHASSE
Président Jean-Luc Perrier
06 62 35 99 20

CLUB'ADOS (ex-SAJ)
Animateur Bastien Jean
06 11 11 00 09
club-ados@mond-arverne.fr

CLUB SAINT-MARTIAL
Président Jean Lafougère
06 30 88 22 11

JUNIOR ÉVÉNEMENTS
Président Tom Berioux
juniorsasso.mdv@gmail.com

MARTR'AQUARELLE
Présidente Maryse Dumas
06 78 65 87 02

C U L T U R E

A Mus'Mag
Contact Caroline Touron
amusmag63@orange.fr

COMITÉ CULTUREL
Président Samuel Le Goff
06 51 02 32 07

La Chorale
Choeurs z'en Choeur
Présidente Patricia Rochette
06 60 47 41 00

ÉCOLE DE MUSIQUE
INTERCOMMUNALE
Présidente Catherine Montangerand
04 73 39 87 96

Jumelage Les Martres
- Arcozelo (Portugal)
Président Pierre Rabany
06 41 37 16 09

Jumelage Les Martres
- Wynyard (Canada)
Président Pascal Cellier
06 28 23 71 60

MARRE-TOI ET PARTAGE
Président Jean-Michel Laplanche
06 74 06 08 68

ORCHESTRE D'HARMONIE
(OHMV)
Président François Gregoris
06 43 49 38 61

A U T R E S

ACA (Commerçants et Artisans)
Président Alexis Vucinic
06 72 68 15 10 - amicalepom.pierduvaldeveyre@gmail.com

ACPG-CATM
(Anciens combattants)
Président Jean-Claude Gerles
06 38 60 51 58

AMICALE DES DONNEURS
DE SANG BÉNÉVOLES
Président Gérard Gorsse
06 41 16 03 05
Secrétaire Jean Lanore
06 77 95 90 29

AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS

Président Alexis Vucinic
06 72 68 15 10 - amicalepom.pierduvaldeveyre@gmail.com

Bief de la Vaure
Président Eric Cornet-Vernay
lebiefdelavaure@gmail.com

BÉNÉVOLES DE JOLIVET (EHPAD)
Présidente Elvire Cardaci
06 69 33 35 20
adrien.cardaci@free.fr

COLLECTIF TOUS SOLIDAIRES
Président Denis Robert
06 83 85 69 14

telethon.cts.vmmv@gmail.com

Les eaux du Bief
Président Alain Andanson
06 95 93 13 96
asso.leseauxdubief@laposte.net

LUERN (archéologie)
Président Christian Chany
secrétaire.luern@gmail.com

Les Martres au vert
Correspondante Céline Pilven
06 78 19 78 42
lesmartresauvert@gmail.com

Secours catholique
Responsable Pascale Audinat
06 30 28 48 17

ASSOCIATION DE PARENTS
d'élèves des écoles
MATERNELLE ET ÉLÉMENTAIRE
APEIMV : Président Mickaël Morin - apeimv@gmail.com
06 71 19 85 03

Focus sur le Centre intercommunal d'action sociale de Mond'Arverne Communauté



Depuis le 1^{er} janvier 2024, un Centre intercommunal d'action sociale (CIAS) a été créé sur le territoire de Mond'Arverne Communauté. Cette structure regroupe les services de portage de repas et d'aide et d'accompagnement à domicile. Le CIAS accompagne ses bénéficiaires dans leur quotidien, selon leurs besoins (portage de repas, aide à domicile). Cette aide est adaptable (ponctuelle ou régulière) et éligible à un crédit d'impôt, ainsi qu'à des aides financières.

L'aide et l'accompagnement à domicile

Les agents (aides à domicile, accompagnants éducatifs et sociaux) interviennent chaque année au domicile de plus de 300 bénéficiaires (personnes âgées, personnes en situation de handicap ou en convalescence), en offrant un accompagnement (entretien courant du logement, préparation des repas, aide à la toilette, courses, sorties, jeux...) tout en stimulant l'autonomie et surtout en maintenant le lien social. Le service fonctionne 7 jours sur 7, de 7h30 à 21h, dans les 27 communes du territoire.

Le portage de repas

Le service de portage de repas à domicile est disponible dans l'ensemble des communes de Mond'Arverne Communauté, à l'exception de Vic-le-Comte qui propose cette prestation en gestion municipale. Les livraisons se déroulent au domicile du bénéficiaire, le matin, du lundi au vendredi (livraison des repas du samedi et du dimanche le vendredi). Afin de s'adapter aux besoins de chacun, le rythme de livraison est libre et la mise en place très rapide, puisque 72 heures suffisent. La tarification de la prestation est évolutive en fonction des revenus des bénéficiaires.

De nombreux avantages

Le CIAS propose un suivi régulier afin de garantir la satisfaction de chaque bénéficiaire tout en offrant des prestations personnalisées et adaptées aux besoins. La formation des agents, lors du recrutement et en continu, est également au cœur des actions du CIAS avec 100 % des agents formés aux gestes de premiers secours ainsi que tous les assistants de vie formés pour proposer un accompagnement personnalisé à chaque bénéficiaire.

Contact : CIAS, 16 boulevard de Beussat, 63270 Vic-le-Comte / 04 73 69 24 48

Aide et accompagnement à domicile : servicealapersonne@cias.mond-arverne.fr

Portage de repas : portage@cias.mond-arverne.fr ■

Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat 2024/2027



Mond'Arverne Communauté s'engage pour la modernisation et le renouvellement de son parc immobilier privé ancien et met en place une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat sur la période 2024/2027.

Cette opération concerne uniquement les centres anciens de 9 communes, dont les Martres-de-Veyre, et s'adresse aux propriétaires occupants modestes et très modestes ainsi qu'aux propriétaires bailleurs privés.

Un aide dédiée à la rénovation énergétique des locaux commerciaux (à destination des propriétaires des murs) est également proposée.

Si vous êtes concerné, Urbanis vous accueille lors de permanences gratuites et sans rendez-vous de 9h à 12h, chaque 3^e vendredi du mois : en septembre et novembre à la Mairie de La Roche Blanche (1 Rue de la Mairie) en octobre et décembre à la Maison France Service de Vic-le-Comte (Place de l'Hôtel de ville).

Infos pratiques (périmètres concernés, types de travaux éligibles, dates des permanences...): www.mond-arverne.fr ■



SOCIAL

MAISON DES SOLIDARITÉS DES MARTRES-DE-VEYRE

L'équipe en charge de cette aide de proximité est composée de professionnels de santé et du secteur social assurant une action quotidienne de prévention, d'accompagnement social et médico-social avec et auprès des familles en difficulté :

- assistants sociaux ;
- conseillères en économie sociale et familiale ;
- infirmières puéricultrices, médecin, sages-femmes ;
- secrétaires médico-sociales.

Responsable de la Maison des solidarités : Marie-Claire Jaillet

73, rue de la Garene
63730 Les Martres-de-Veyre
L'accueil du public est assuré de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h.

Prise de rendez-vous avec les assistantes sociales et renseignements :
04 73 39 65 60

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

Le CCAS vient en aide aux familles ou à des personnes en difficulté passagère, après examen des situations au cas par cas.

Renseignements sur ces aides auprès de la mairie : 04 73 39 90 75
social@lesmartresdeveyre.fr

EHPAD JOLIVET

Établissement d'hébergement communal pour personnes âgées dépendantes.
04 73 39 23 25
ehpad-jolivet-mdv@orange.fr

MISSION LOCALE POUR L'EMPLOI

Place des Anciens-Combattants-d'AFN
63730 Les Martres-de-Veyre

Cette structure est ouverte :

- aux jeunes de 18 à 25 ans, plus globalement aux demandeurs d'emploi en difficulté d'insertion.
- aux adultes, pour aider les demandeurs d'emploi de plus de 26 ans dans leur insertion professionnelle.

Locaux de l'ancienne mairie (rez-de-chaussée). Sur RDV les lundis et mardis après-midi et les jeudis et vendredis matin :
04 73 84 42 76

CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE (CPAM)

Permanence sur rendez-vous (www.ameli.fr) tous les mardis de 13h30 à 16h30 (sauf vacances scolaires).

Mairie, Place A. Quinsat (1^{er} étage)

MULTI-ACCUEIL

"LE PETIT PRINCE"
de Mond'Arverne Communauté

Accueil temporaire des enfants de moins de 4 ans. Horaires : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h30 à 18h30.
04 73 39 29 35

REPAS À DOMICILE

CIAS de Mond'Arverne Communauté
Peuvent bénéficier de ce service, les personnes âgées et les personnes, quel que soit leur âge, rencontrant une difficulté passagère à la suite d'une opération, d'une maladie ou pendant une convalescence.
04 73 39 62 00

AIDE À DOMICILE

CIAS de Mond'Arverne Communauté
Vous avez besoin d'aide dans votre quotidien : entretien de votre logement, préparation de vos repas, aide à la toilette, courses...
Pôle services à la population - 27 bd du Jeu de Paume 63270 Vic-le-Comte
04 73 69 24 28

TÉLÉ-ASSISTANCE

Service du Conseil départemental
Service réservé aux personnes de plus de 65 ans vivant seules : possibilité d'alerter une centrale d'écoute 24h/24 par une simple pression sur un bouton.
Formulaire préalable à remplir, disponible en mairie ou téléchargeable sur :
www.puydedome.com

SERVICES COMMUNAUX

ACCUEIL

04 73 39 90 75 - contact@lesmartresdeveyre.fr
www.mairie-lesmartresdeveyre.fr

COMMUNICATION

04 73 39 86 92
communication@lesmartresdeveyre.fr

COMPTABILITÉ

04 73 39 89 26
comptabilite@lesmartresdeveyre.fr

POLICE MUNICIPALE

04 73 39 32 38
police@lesmartresdeveyre.fr

URBANISME

04 73 39 32 39
service.urbanisme@lesmartresdeveyre.fr

SERVICES TECHNIQUES

04 73 39 86 84
responsable.technique@lesmartresdeveyre.fr

SCOLARITÉ/ JEUNESSE

ÉCOLE MATERNELLE

Directrice : Joëlle Barrier
04 73 39 94 54

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Directrice : Marie De Bonneville
04 73 39 95 55

ALSH

Directrice ALSH : Alexandra Pabiot
04 73 39 96 91
alsh.cantine@lesmartresdeveyre.fr

RESTAURANT SCOLAIRE/ALSH

Responsable : Pascal Enjolras
04 73 39 96 91
alsh.cantine@lesmartresdeveyre.fr
Facturation : Stéphanie Enjolras
04 73 39 32 37
periscolaire@lesmartresdeveyre.fr

COLLÈGE JEAN-ROSTAND

Principale : Sylvie Bonnemoy
04 73 39 93 66

TRANSPORTS SCOLAIRES

Gérés par le Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes
04 73 31 85 85

ACCUEILS DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT POUR LES 3-11 ANS (MERCREDIS ET VACANCES SCOLAIRES)

Renseignements et inscriptions auprès de Mond'Arverne Communauté
06 27 45 11 54
www.mond-arverne.fr/vivre-et-grandir/centres-de-loisirs/

MOND'ARVERNE COMMUNAUTÉ

Siège administratif :
ZA le Pra de Serre 63960 Veyre-Monton
04 73 39 62 00 - contact@mond-arverne.fr
www.mond-arverne.fr

MÉDIATHÈQUE INTERCOMMUNALE « ALEXANDRE-VIALATTE »

Horaires d'ouverture :
• mardi : 16h-18h30
• mercredi : 10h-12h et 14h-18h
• vendredi : 16h-18h
• samedi : 9h30-12h et 14h-17h
04 73 39 28 17
mediatheque.lesmartres@mond-arverne.fr

SYNDICAT DU BOIS DE L'AUMÔNE - SBA

Zone de Layat II - 63200 Riom
04 73 64 74 44 - conseiluser@sba63.fr
www.sba63.fr

SPECTACLE MUTUALISÉ

Veyre-Monton / Les Martres-de-Veyre

"Modestes propositions"

Samedi 12 octobre
à 20h30 à la Loco'Motive

POUR REMEDIER A LA TROP FORTE CROISSANCE DE LA POPULATION MONDIALE
Duo burlesque, d'après Platon, Jonathan Swift, Charles Darwin & Thomas Malthus.
Texte & Mise en scène : Agnès Larroque / Jeu : Valérie Larroque & Christophe Noël

Un démographe et son assistante viennent nous faire part de l'état de l'évolution de la population mondiale en ce début de troisième millénaire. Leurs observations entraînent des conclusions alarmantes : **Nous sommes trop nombreux...**

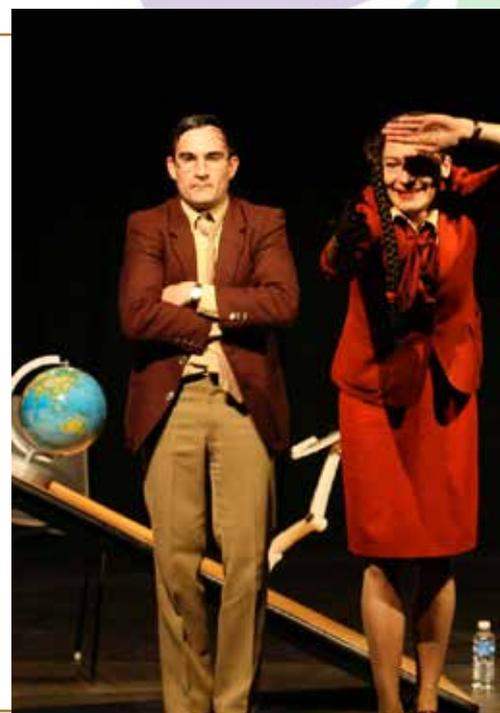
Leur solution pour remédier à cette croissance démographique galopante est impitoyable : **Il faut recycler les personnes inutiles.** C'est sous la forme d'une conférence illustrée d'expérimentations qu'ils vont méthodiquement développer leur thèse.

INFOS ET RÉSERVATIONS :

Mairie des Martres-de-Veyre à partir de fin septembre.

(date précisée ultérieurement sur nos réseaux sociaux et notre site internet).

Tout public. Tarif : 5€ | Gratuit pour les moins de 16 ans.



A G E N D A

FORUM DES ASSOCIATIONS

Organisé par la municipalité

& **SARDINADE** de l'Association de jumelage Arcozelo

La Loco'Motive, de 14h à 18h

Samedi 7 septembre

RÉUNION D'INFORMATIONS ALSH / RESTAURANT SCOLAIRE

Organisée par la municipalité, à destination des parents
Restaurant scolaire/ALSH à 18h30

Lundi 9 septembre

PERMANENCE DES IMPÔTS

Organisée par le DDFIP63

Mairie des Martres-de-Veyre (1^{er} étage),
sur rendez-vous : www.impots.gouv.fr

Jeudis 12 septembre et 10 octobre

PERMANENCE JURIDIQUE

Organisée par le CIDFF63

Salle du Parc, de 9h30 à 12h

sur rendez-vous : 04 73 25 63 95 / 07 49 05 61 23

Jeudis 12 septembre et 10 octobre

RÉUNION DE RENTRÉE DE L'APEIMV

Organisée par l'APEIMV

Salle Tobize à 20h30 (cf page 15)

Vendredi 13 septembre

EXPOSITION ARTISTIQUE DU COA!

Organisée par le Comité culturel

Maison du patrimoine (cf page 19)

Sam & dim 10h-19h + ouverture exceptionnelle 15h-20h
mardi 17, jeudi 19, lundi 23 et mercredi 25 sept.

Du 14 au 29 septembre

RÉUNION D'ÉCHANGE POUR LA FOIRE AUX ASPERGES 2025

Salle du conseil, à 20h30 (cf page 5)

Mardi 17 septembre

OPÉRATION SOLIDAIRE

Organisée par le CCAS des Martres-de-Veyre (cf page 11)

Devant la salle du Parc, de 11h à 14h

Samedi 21 septembre

MARCHE POUR LE TÉLÉTHON

Organisé par le Collectif Tous Solidaires

Départ entre 8h et 10h à la Loco'Motive (cf page 22)

Dimanche 22 septembre

DÉMONSTRATION MOTOS

Organisé par l'association Marre-toi et partage

La Grande Vaure, de 9h à 18h30 (cf page 16)

Dimanche 22 septembre

MUSIK'RÉCUP & CLEANWALK

Organisés par la municipalité & Les Martres au vert à l'occasion
de la Semaine européenne du Développement durable (cf p. 8)

Samedi 28 & Dimanche 29 septembre

TRAIL & RANDO VTT POUR LE TÉLÉTHON

Organisé par le Collectif Tous Solidaires (cf page 22)

Dès 7h30 à la Halle des sports de Veyre-Monton

Dimanche 29 septembre

DON DU SANG

Collecte organisée par l'Amicale des

Donneurs de Sang de la région martroise

La Loco'Motive, 8h30-11h30/16h-19h30

Lundi 30 septembre

MATINÉE VÉLO POUR LE TÉLÉTHON

Concentration cycliste organisée par le CMV

De 8h et 12h à la Loco'Motive (cf page 22)

Dimanche 6 octobre

VIDE-GRENIERS ET BOURSE AUX VÊTEMENTS

Organisés par l'Amicale Laïque des Martres-de-Veyre

La Loco'Motive (cf page 21)

Dimanche 6 octobre

SPECTACLE MUTUALISÉ

Organisé par la municipalité et celle de Veyre-Monton

La Loco'Motive à 20h30 (cf ci-dessus)

Samedi 12 octobre

REPAS TRIPES, FEIJOADA, DAUBE

Organisé par l'Association de jumelage Les Martres/Arcozelo

La Loco'Motive, à partir de 9h30 (cf page 17)

Dimanche 13 octobre

APRÈS-MIDI PÉTANQUE POUR LE TÉLÉTHON

Organisée par la Pétanque V.M (cf page 22)

Rendez-vous à 14h au complexe sportif de Veyre-Monton

Samedi 26 octobre



**MARCHÉ DE
PRODUCTEURS LOCAUX**
Place Alphonse-Quinsat
de 16h à 19h
TOUS LES MARDIS